



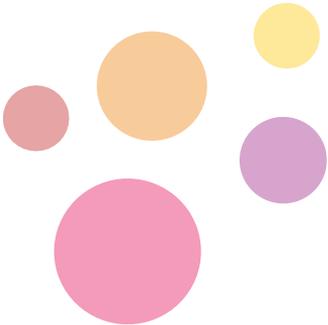
Réunion publique Évires

Quel avenir pour la commune de Fillière et le village d'Évires ?

4 octobre 2022

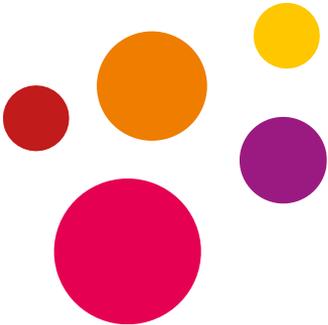


- **Présentation de la commune nouvelle**
- **Échanges avec la salle**
- **Quelle vision, quels projets portés par l'association Retrouver Évires ?**

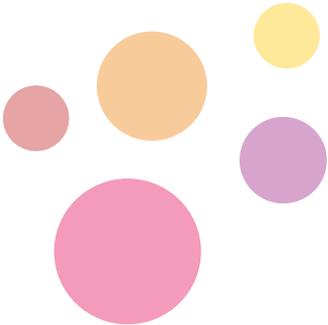




Présentation de la commune nouvelle



- ✓ **Pour rejoindre l'agglomération annécienne et bénéficier de ses investissements dans les domaines de la mobilité et de l'environnement**
- ✓ **Pour offrir plus de services à notre population**
- ✓ **Pour plus d'équité territoriale**
- ✓ **Pour disposer de plus de ressources financières**



La naissance de la commune nouvelle

Référendum sur la fusion des 9 communes de la communauté de communes du Pays de Fillière.

- Le « non » l'emporte à Groisy et Charvonnex.
- Participation insuffisante à Saint-Martin-Bellevue et Villaz, mais le « oui » l'emporte.

1^{er} janvier 2017 :

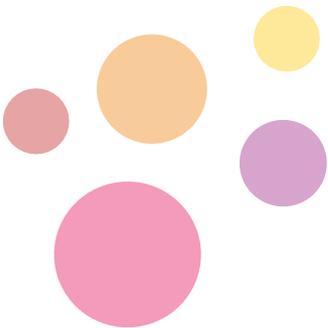
- La Communauté de communes du Pays de Fillière n'existe plus.
Création de la communauté d'agglomération du Grand Annecy et intégration de la commune nouvelle.
- Création de la commune nouvelle de Fillière avec 5 communes de l'ancienne intercommunalité.

2015

2016

2017

- Création de groupes de travail (élus et agents des communes concernées) et organisation de réunions d'informations publiques dans les 7 communes où le « oui » l'a emporté.
- Débats et délibérations aux conseils municipaux :
 - retrait de Villaz qui entraîne automatiquement Nâves-Parmelan.
 - 5 conseils municipaux se prononcent en faveur de la création d'une commune nouvelle.
 - À Évires : 7 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention





**Des promesses tenues en
termes de nouveaux services
pour les habitants**



Des services issus de la Communauté de Communes du Pays de Fillière et maintenus grâce à la commune nouvelle

- Instruction des PC
- Le Relais Petite Enfance
- Service enfance/jeunesse
- Fil'o sport (animations sportives)

Une présence et une intégration forte au niveau du Grand Annecy

- 2 vice-présidents, 1 conseillère déléguée, 5 conseillers communautaires
- De nombreux investissements pour l'avenir : Voies vertes, réouverture de la gare de Saint-Martin-Bellevue, zones de dissipation naturelle à Évires

1 vice-président au SILA (Syndicat Mixte du Lac d'Annecy)

Les services nouvellement créés

- Fil'ages (animations pour les seniors)
- Phil'Arts (salle d'exposition et animations culturelles)
- Réseau des bibliothèques municipales
- Vie locale (associations et événements)
- Local jeunes
- Communication
- Santé, sécurité et qualité de vie au travail
- NTIC (parc informatique, protection des données, qualité réseau)
- RH
- Finances
- Juridique et marchés publics
- Agence postale communale

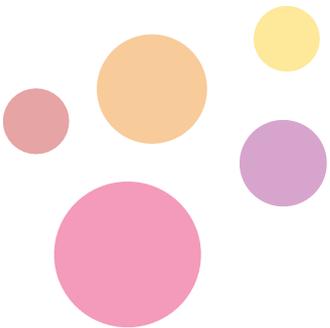


La commune nouvelle : des finances saines et des capacités d'investissement importantes

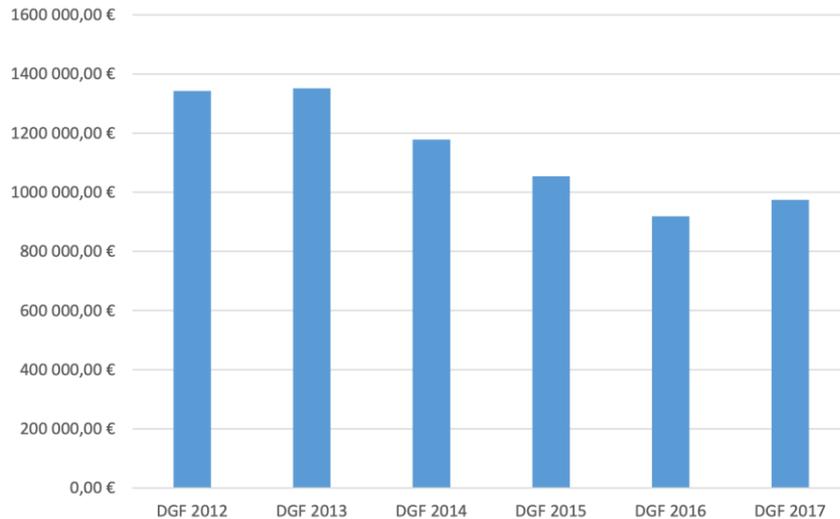


Gains de la commune nouvelle

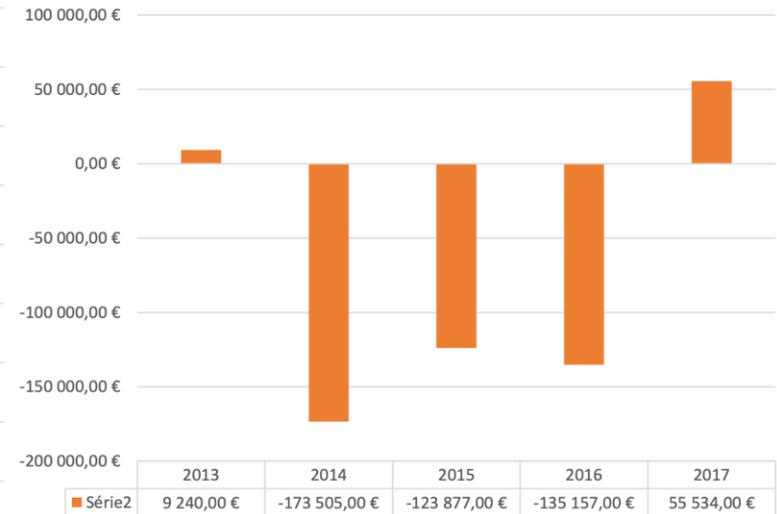
- Dotation : **+ 120 000 €** par an
- Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales : **+ 30 000 €** par an
- Dotation de solidarité rurale (entre 2017 et 2022) : **+ 40 000 €** par an
- Mutualisation : **+ 120 000 €** par an
- Baisse indemnités élus (entre 2019 et 2021) : **115 000 € d'économie** par an



Evolution de la DGF des 5 communes déléguées - FILLIERE



Evolution annuelle de la DGF

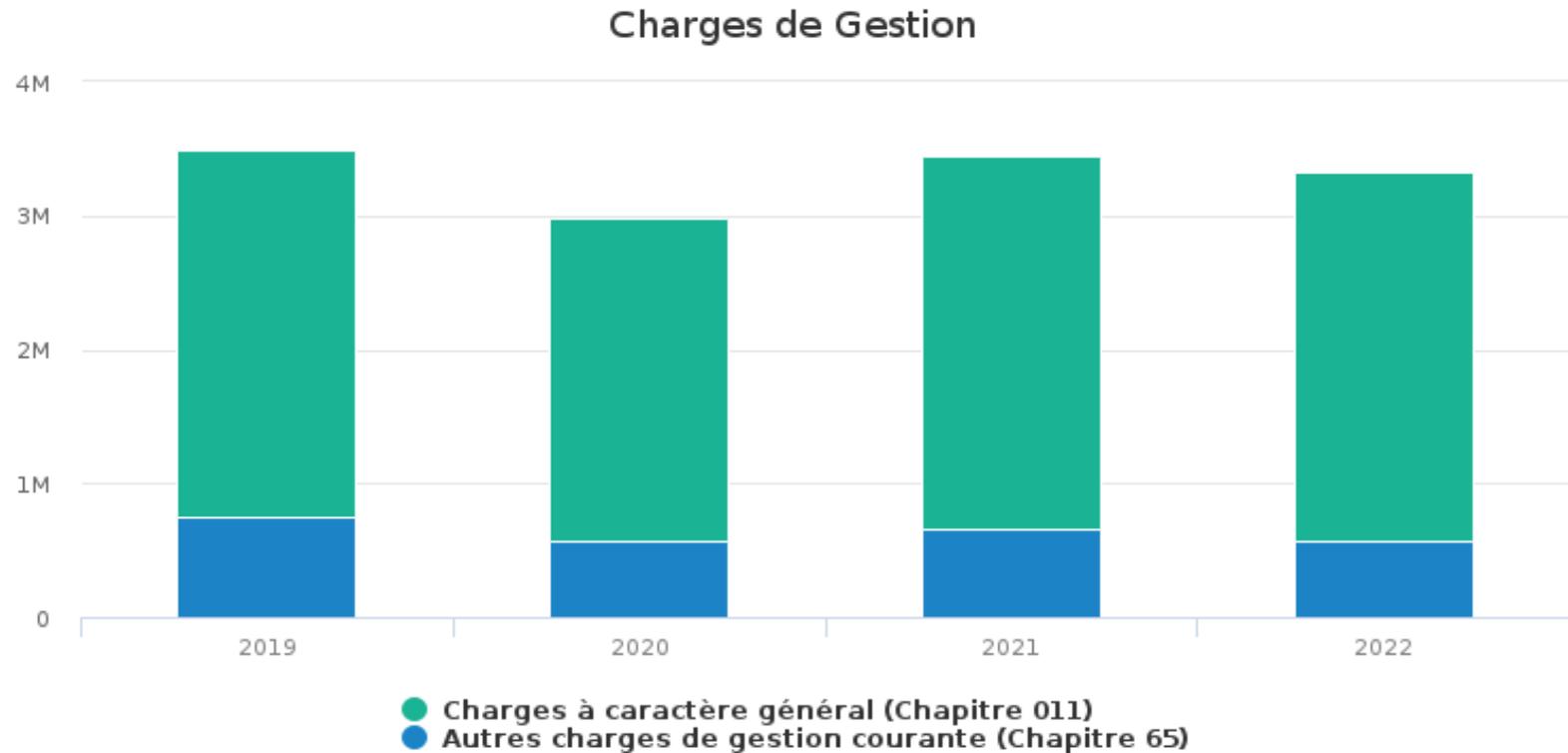


DGF 2013 : 1 351 529€

DGF 2016 : 918 990€

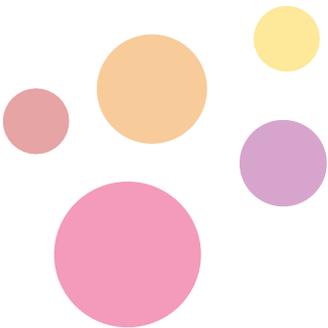
DGF 2017 : 974 524€

Une gestion saine des finances publiques, en contenant les charges de gestion



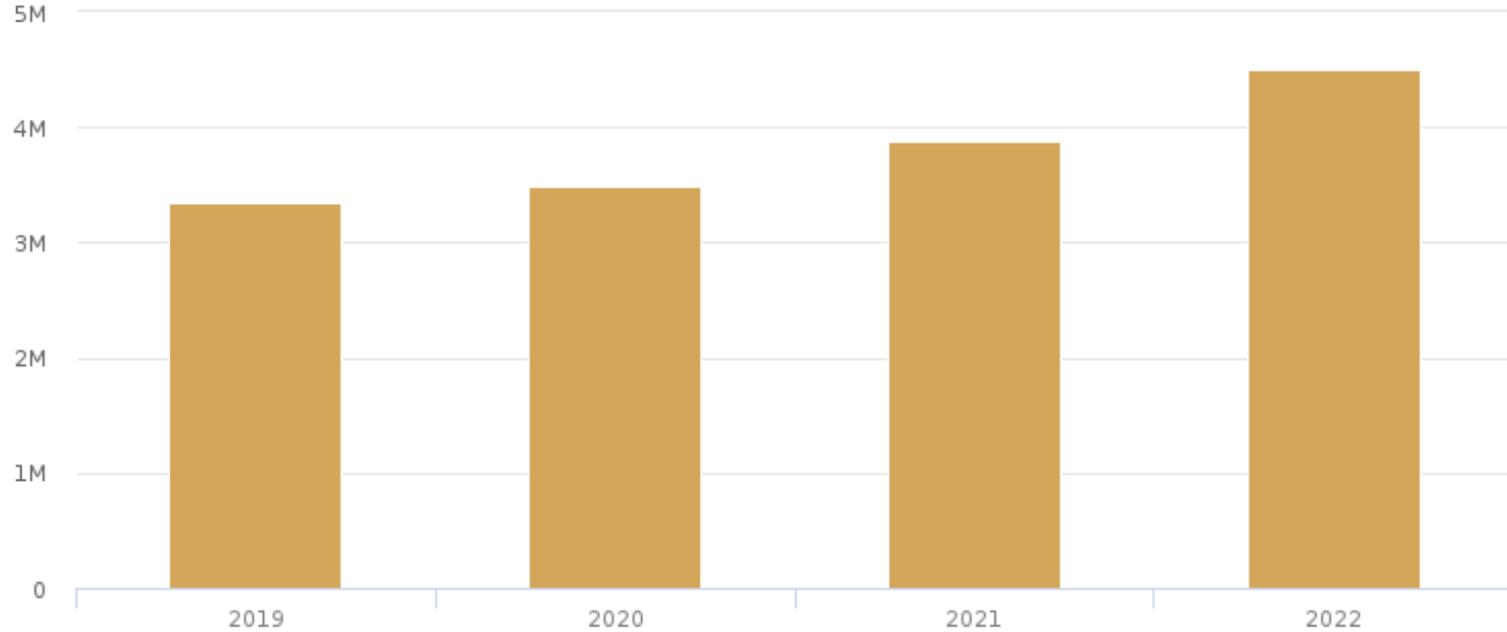
Les charges de gestion rassemblent les dépenses de l'activité courante des services : **achat de fournitures, prestations de services,**

Les autres charges de gestions courantes : indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux...), subventions aux organismes publics et privés (associations, etc.).



Des charges salariales qui augmentent sous l'effet de la hausse de la population et de la création de nouveaux services

Evolution des charges de personnel



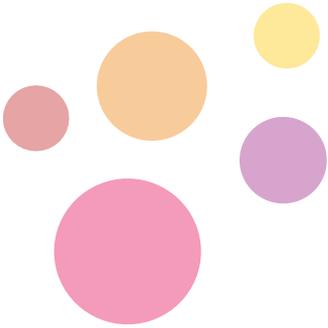
● 012 / Charges de Personnel

- ETAPS
- Phil'Arts
- Secteur jeunes

- Renfort pour régularisations foncières

- 2 ATSEM
- 1 service sénior
- 1 service com

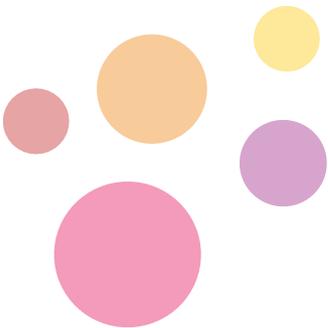
- 2 ATSEM
- 7 ETP Animateurs
- Emploi jeune l'été aux services techniques
- 2 revalorisations du SMIC
- 1 RPE





Des ratios financiers plus favorables pour la commune nouvelle depuis la fusion que les moyennes de la strate

Ratios / Année	2019	2022	Moyenne nationale
1 - DRF € / hab.	824,62	884,41 <	935
2 - Fiscalité directe € / hab.	234,98	274,43 <	507
4 - Dép d'équipement € / hab.	514.15	1048.16 >	305
5 - Dette / hab.	371,06	768,62 <	860
7 - Dép de personnel / DRF	43,2 %	51,25 % <	56

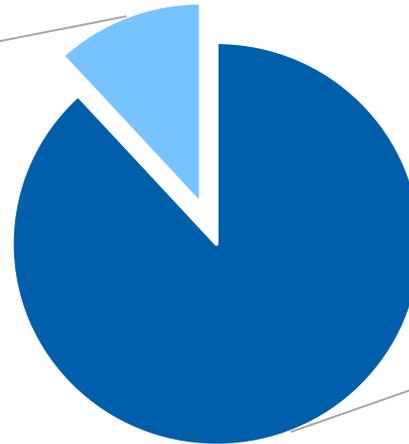


La part du fonds Genevois dans le budget de la commune

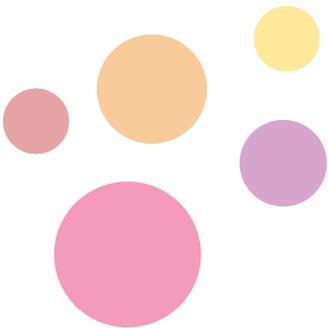
	Montant du fonds genevois €	Nombre d'habitants	Ratio fonds genevois € / hab.
2016 : Évires	190 362,62	1 424	133,7
2021 : Fillière	1 314 332	9 564	137,4

Part du fonds genevois dans les recettes de la commune de Fillière en 2021

Montant fonds genevois
€1 314 332,00 = 12%

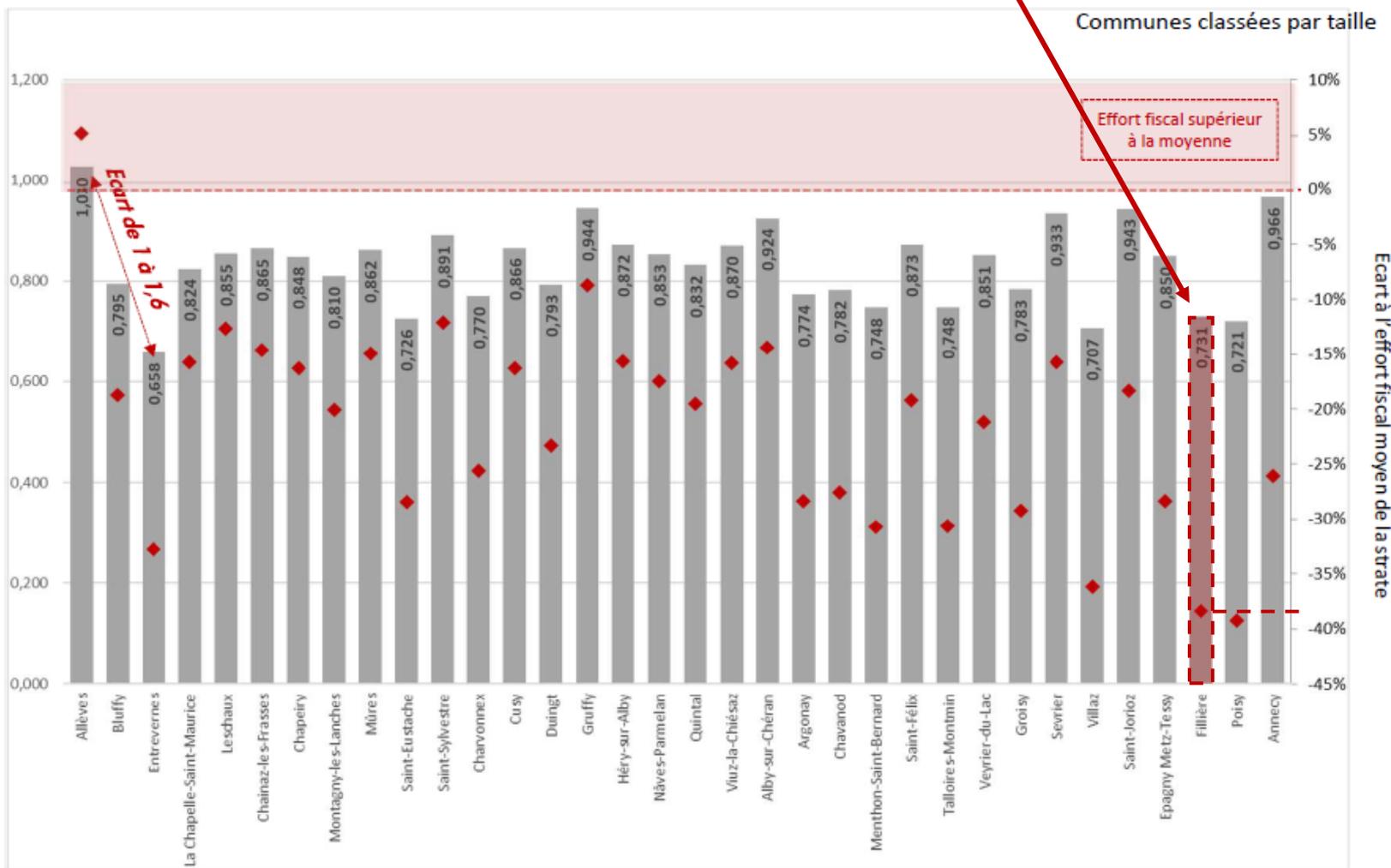


Total recettes :
 €9 803 630,36



Inférieur de près de **40 %** par rapport à la moyenne de la strate.

Effort fiscal 2020





Focus sur les investissements de la commune nouvelle pour le village d'Évires



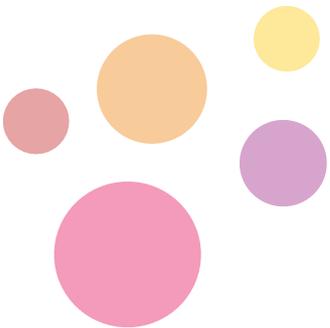
Une commune nouvelle qui investit pour le village d'Évires

- Renégociation des taux d'emprunts de la commune d'Évires depuis la fusion : taux initial à 5% contre 0,41% aujourd'hui.
- Indemnité de remboursement anticipé des emprunts de la commune d'Évires lors de la fusion : 297 000 €

Les différents chantiers

- Rond point du Chaumet : **783 000 €**
- Extension des vestiaires du stade de foot : **765 000 €**
- Rénovation énergétique du groupe scolaire (estimation début de chantier) : **225 000 €**
- Achat et renouvellement du matériel informatique du groupe scolaire d'Évires : environ **60 000 €** depuis la fusion
- Travaux à l'auberge d'Évires : **13 000 €**

- Restructuration de la cour de l'école primaire (estimation) : **25 000 €**
- Projet de déplacement de la bibliothèque municipale d'Évires (estimation) : **100 000 €**
- Projet d'investissement pour une salle polyvalente (estimation) : **2,23 millions €**





**Une commune nouvelle qui
reste à consolider**

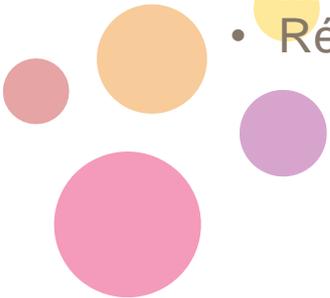


Plusieurs chantiers de mise aux normes à terminer

- Des adresses qui restent non prises en compte par l'INSEE
 - Travail commencé en 2017
 - Une vingtaine de noms de rues à modifier car pouvant prêter à confusion (notamment pour les services de secours)

→ Des premières réunions de concertation organisées à l'hiver avec les riverains pour déterminer des noms et des modalités de modification.

- Plusieurs communes historiques n'avaient pas mis en œuvre tous les dispositifs obligatoires :
 - Mission archives
 - Mise en œuvre de la loi sur la mise en accessibilité des bâtiments
 - Régularisations foncières

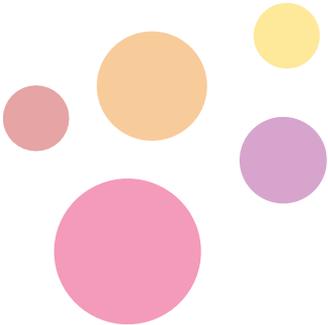




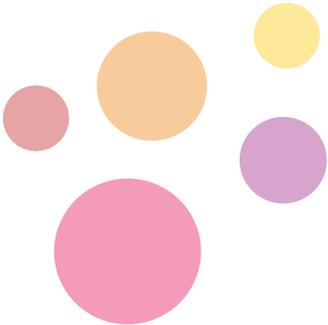
Des défis majeurs à relever



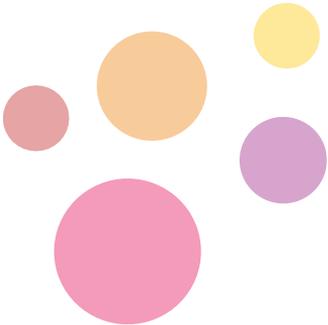
- Un désengagement des citoyens de la politique : taux d'abstention élevé aux élections
- Des initiatives pour expérimenter de nouveaux modes de participation :
 - La mise en place d'un conseil citoyen
 - La mise en place d'un panel citoyen sur la viabilité hivernale
 - Le recours à un sondage pour la création d'une police municipale
 - La création de comités de proximité (début 2023)



- Réalisation d'un Bilan Carbone
- Réalisation d'un réseau de chaleur bois à Aviernoz, centrale solaire participative à Saint-Martin-Bellevue et lancement des études pour une centrale hydraulique au Nant-du-Brasset.
- Travail sur la biodiversité et les économies d'eau au niveau des espaces verts (fauchage tardifs, engrais à rétention d'eau, bulbe, Olia, ...).



- Envolée des dépenses liées à l'énergie.
 - Définition d'un plan d'action pour réaliser des économies d'énergie : travaux d'économie d'énergie, réhabilitation thermique, fin des illuminations de décembre.
 - Extinction du réseau d'éclairage public : initié au giratoire du Chaumet pour être ensuite étendu à d'autres secteurs.





Échanges avec la salle

